



LE BENELUX RENFORCE SA CAPACITÉ DE RÉACTION FACE AUX CRISES FUTURES

Le Benelux place le bien-être et la sécurité des citoyens au centre de ses préoccupations.

Dans cette optique, il est indispensable d'agir de manière proactive et coordonnée, entre pays voisins, afin de gérer au mieux les conséquences communes de crises ou

catastrophes majeures, de veiller en permanence à innover dans la prévention des risques et d'anticiper sur les nouvelles situations d'urgence potentielles.

Par conséquent, une coopération optimale entre les centres de crise des pays du Benelux est devenue essentielle. Celle-ci a été initiée sur la base du Mémorandum d'accord Benelux concernant la coopération dans le domaine de la gestion des crises pouvant avoir des conséquences transfrontalières qui est ensuite devenu loi dans les trois pays. Outre la détermination d'une approche stratégique commune face à de nouveaux fléaux comme la pandémie du COVID-19, aux catastrophes naturelles d'ampleur comme les inondations dramatiques de 2021 ou encore aux menaces attendues comme le cyber ou les menaces hybrides, l'exécution des priorités opérationnelles de cette thématique se développe autour des axes suivants :

- ✓ La gestion concertée d'une crise transfrontalière en cas d'incidents ou de catastrophes majeurs (accidents ferroviaires, tempêtes,...) ;
- ✓ L'assistance mutuelle et la mise en commun des services d'intervention d'urgence en cas de nécessités (ambulances, services de secours,...) ;
- ✓ L'analyse des stratégies de prévention et de réduction des risques de catastrophes ;
- ✓ L'accessibilité en temps réels aux données cruciales des partenaires par la mise en place de points de contacts identifiés ;
- ✓ L'information coordonnée de la population en situation d'urgence (les alertes précoces, le recours aux médias sociaux,...) ;
- ✓ L'organisation d'exercices de grande ampleur et d'ateliers de retours d'expériences ;
- ✓ L'identification des infrastructures critiques transfrontalières.

Pour relever d'autres défis communs, les partenaires du Benelux ont pris l'initiative de mettre sur pied un réseau européen de directeurs généraux en charge de la gestion des crises. Ce réseau, désormais constitué de 26 membres, poursuit plusieurs objectifs comme celui de se tenir activement informé en cas de crise internationale, de partager les expériences existantes et de se soutenir mutuellement afin de préserver au mieux la sécurité des citoyens.

